

Domaine : Santé

Filière : Sage-Femme

1. Intitulé du module : Allaitement maternel : Approfondissements et pratique clinique 2023-2024

Code : BSc – S.SF.370.1010.F.23

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module d'approfondissement

Type : Module à option

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps
- Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 2

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence en cours est requise, en cas d'absences répétées ou d'absentéisme, un travail individuel est demandé

3. Prérequis

Avoir validé le module

Avoir suivi le module

Pas de prérequis

Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6 Ab7

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences Bb1 Bb2 Bb3

C. Rôle de Collaboratrice·eur : Compétences Cb1 Cb2 Cb3

D. Rôle de Leader : Compétences Db1 Db2 Db3

E. Rôle de Promoteur·eur de la santé : Compétences Eb1 Eb2 Eb3

F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur : Compétences Fb1 Fb2 Fb3

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Objectifs généraux d'apprentissage

- Affiner la compréhension du rôle professionnel de la sage-femme par rapport à l'accompagnement de l'allaitement maternel
- Appréhender des situations complexes d'allaitement que ce soit en milieu hospitalier ou à domicile lors du suivi post-partum ainsi que pour des situations d'allaitement prolongé.
- Se familiariser avec l'observation de tétées et l'évaluation de la mère, de l'enfant et de la dyade.
- Développer des actions de prévention et de promotion de la santé dans le cadre de l'allaitement en partenariat avec les femmes, les pères/partenaires et les sages-femmes ou consultantes en allaitement.

5. *Contenus et formes d'enseignement*

Contenus

- Prise en charge de situations complexes de l'allaitement
- Microbiote
- Frénectomie
- Troubles de l'oralité
- Stagnation pondérale
- Prématurité
- Jumeaux
- Diversification alimentaire
- Sevrage
- Mastite et mycose

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input type="checkbox"/> Simulation | <input checked="" type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Modalité digitale | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : ...jeux de rôles... | |

6. *Modalités d'évaluation et de validation*

- | | | |
|---|--------------------------------|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisés dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation Remédiation possible Pas de remédiation
 Examen complémentaire Travail additionnel

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

9. Bibliographie principale

- Dratva, J., Gross, K., Späth, A., & Zemp Stutz, E. (2014). SWIFS-Swiss Infant Feeding Study : Etude nationale sur l'alimentation des nourrissons et la santé infantile durant la première année de vie.
https://www.swisstph.ch/fileadmin/user_upload/SwissTPH/Projects/SWIFS/ExecutiveSummary_SWIFS_EN.pdf.
- Lawrence, Ruth A., et Robert M. Lawrence. *Breastfeeding: a guide for the medical profession*. Eighth edition. Philadelphia, PA: Elsevier, 2016.
- Wambach, Karen, et Becky Spencer, éd. *Breastfeeding and human lactation*. Sixth edition. Burlington, Massachusetts: Jones & Bartlett Learning, 2021.

10. Enseignant.e.s

Enseignantes de la filière sage-femme.

Responsable de module : Julie Flohic et Christelle Kaech

Descriptif validé le 02.06.23..., **par** Claire de Labrusse.....

